Lettres d'Asie Mineure.

Presse Associée.

St-Paul Minesota, 30 décembre—Les parents de Mlle Francis Gage, directrice de l'école des filles de Marsovan, Asie Mineure, ont reçu d'elle quelques lettres depuis le massacre du 15 novembre dernier.

Le 22, elle écrivait: Vendredi dernier, à l'appel à la prière de midi, le massacre a commencé dans la ville.

Cent personnes ont été tuées, peut-être plus. Dans le quartier arménien trois cents magasins ont été mis à sac, et des marchandises d'une valeur de 35,000 livres ont été volées. Nous avons envoyé lundi une lettre à Constantinople, avec prière de la transmettre à Boston dans l'espoir de la faire reproduire dans les journaux. Elle annonce que nous sommes tous sous la protection des autorités locales.

Ouragan de Neige dans l'Indiana.

Presse Associée.

Indianapolis, 30 décembre—Une des plus violentes tempêtes de neige depuis plusieurs années a commencé à minuit, et la terre est recouverte aujourd'hui d'un pied de neige. L'ouragan continue et le trafic est difficile. Les voies des tramways ont été rendues libres avec beaucoup de difficultés, et le service est des plus irréguliers.

Le trafic est complètement abandonné sur les lignes suburbaines. Les trains éprouvent beaucoup de retard.

M. Dingley au Sénat.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—M. Dingley, président de la Commission des Voies et Moyens, se trouvait au Sénat aujourd'hui faisant une enquête parmi les leaders, afin de se rendre compte des chances d'adoption des deux lois votées par la Chambre la semaine dernière.

M. Dingley a trouvé que les républicains sont anxieux de voter aussitôt que possible le changement dans le tarif douanier.

Il s'est entretenu particulièrement avec les sénateurs Morris et Allison, de la commission des finances.

Le Canal du Nicaragua.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Le sénateur Perkins a présenté aujourd'hui un projet de loi sur le canal du Nicaragua. Le capital serait d'un million d'actions à $100 l'une.

Le juge Brewer.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Il a été offert au juge Brewer, de la Cour Suprême des Etats-Unis, de faire partie de la commission vénézuélienne. Il a accepté.

La majorité républicaine au Sénat.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—A deux heures 45 de l'après-midi, le projet de réorganisation des commissions a été présenté par M. Gorman qui a demandé le vote nominal, afin de se rendre compte des forces républicaines du Sénat.

Le premier sénateur populiste appelé, Allen du Nebraska, n'a pas voté; Butler, non plus. Tous les démocrates ont voté non. Pepper n'a pas voté et Stuart s'est abstenu.

Le projet a été voté par 30 voix contre 28; ce qui assure le contrôle aux républicains.

Accusé de violation de la neutralité.

Presse Associée.

Philadelphie, 30 décembre—Le procès du capitaine J. H. W. Wiberg, des officiers Jeneah Person et H. Johanson, du steamer Horsa, accusés d'avoir violé les lois de neutralité des Etats-Unis en transportant des munitions de guerre destinées aux insurgés de Cuba, a commencé aujourd'hui devant le commissaire fédéral Bell.

Avant le dernier voyage du Horsa à la Jamaïque, les accusés avaient été placés sous une caution de $1,000 chacun sur la demande du docteur Congosto, consul d'Espagne à Philadelphie.

Deux témoins de Port Antonio ont déclaré que la cheminée du Horsa avait été repeinte. Ils ont vu un sac de cartouches dans la cale d'avant.

Le commissaire a retenu les accusés en attendant la décision du grand jury.

Extradition Refusée.

Presse Associée.

Hartford, Connecticut, 30 décembre—Le gouverneur Coffin a refusé cette après midi d'accorder l'extradition de W. J. Ennison, de Chicago, demandée par le gouverneur Altgeld.

M. Coffin prétend que l'affaire est du ressort des cours civiles et qu'Ennison n'est pas en conséquence un fugitif de la justice.

Au Trésor.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—L'état du Trésor est aujourd'hui le suivant; encaisse, $176,807,772; réserve d'or, $64,204,551.

Les WhiteCaps dans le Kentucky.

Presse Associée.

Lebanon, Kentucky 30 décembre—Le but des white caps qui étaient, on le sait maintenant, au nombre de six à Cartwright's Creek était de venger la mort de T. J. West.

A leur arrivée, Mmes Patty West, Dever, Alma Dever et la fille de Mme West étaient les seules personnes dans la maison. Mme West s'est cachée dans la cheminée et a été brûlée. Le corps de Dever a été criblé de balles.

Alma Dever est une jolie jeune fille de quatorze ans; sa narration de ses prières aux assaillants pour épargner son père est révoltante.

Un meeting est convoqué au palais de justice pour décider des mesures à prendre pour s'emparer des assassins.

Le gouverneur Bradley agira également.

Arrestation d'un juge.

Presse Associée.

Chattanooga, Tennessee, 30 décembre.—Le président de la Cour Suprême du Tennessee, le juge Snodgrass, est arrivé samedi soir à Chattanooga pour passer la journée du dimanche avec sa famille.

Dimanche après-midi, John R. Beasly, sur qui le juge a tiré récemment, a porté une accusation de tentative d'assassinat. Le mandat d'arrêt a été délivré par un constable.

L'avocat du juge a demandé aujourd'hui au juge Moon l'habeas corpus en faveur de l'accusé.

Dans ses considérants, le juge a maintenu que puisque le président de la Cour Suprême a déjà été cité devant la Cour de Circuit et mis sous caution, la nouvelle accusation n'a pas de raison d'être, et il a, en conséquence, ordonné la mise en liberté de M. Snodgrass.

Communications officielles du Vénézuéla.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Des communications officielles du gouvernement vénézuélien sont arrivées à Washington par le courrier d'aujourd'hui. Autant qu'on a pu apprendre, elles ne présentent pas la situation sous un nouveau jour.

Ces lettres sont parties de Caracas cinq jours après l'envoi au Congrès du message de M. Cleveland, de sorte que le gouvernement du Vénézuéla a eu amplement le temps de se mettre en communication avec le gouvernement de Washington.

Le ministre Andrade ne s'est pas rendu aujourd'hui au département d'état, ce qui semble confirmer que le Vénézuéla conserve une attitude passive, en attendant les développements de la politique des Etats-Unis.

Le général Uslar, du Vénézuéla, a discuté aujourd'hui avec M. Andrade les affaires de leur pays. Le général ne représente pas officiellement le gouvernement, et son voyage aux Etats-Unis a un caractère absolument personnel. C'est un riche négociant qui a épousé la fille du docteur Ubanja, l'agent du Vénézuéla envoyé à Londres pour les négociations avec lord Salisbury.

Accident de Chemin de Fer.

Presse Associée.

Cincinnati, 30 décembre—On annonce que deux trains de voyageurs de la ligne du Baltimore and Ohio sont entrés en collision entre North Bend et Delhi, à dix milles à l'ouest de Cincinnati, à une heure avancée de la nuit, et, que plusieurs personnes ont été tuées et beaucoup blessées. Un train de secours est parti de Cincinnati.

Le nouveau ministre américain en Suisse.

Presse Associée.

Kansas City, Missouri, 30 décembre—John L. Peak, ministre des Etats-Unis en Suisse, a reçu aujourd'hui de Washington ses lettres de crédit. Il est parti avec sa femme et ses trois filles pour Georgetown, Kentucky, son ancienne résidence.

M. Peak s'embarquera avec sa famille à New York le 22 janvier prochain. W. R. Horford, qui l'accompagne en Suisse en qualité de secrétaire privé, le rejoindra à New York.

A la Bourse du Coton de St-Louis

Presse Associée.

St-Louis, Missouri, 30 décembre—A une réunion des membres de la Bourse du Coton de St-Louis, il a été décidé de demander aux producteurs des Etats du Sud de diminuer l'étendue des terres cultivées plutôt que de l'augmenter cette année.

A la Convention de Hot Springs

Presse Associée.

Hot Springs, Arkansas, 30 décembre—Dans les dernières vingt-quatre heures, de nombreux visiteurs et délégués à la Convention de la Société d'Education du Sud, qui doit entrer en session demain, sont arrivés à Hot Springs.

Parmi les professeurs éminents arrivés on attendus se trouvent S. D. Lee, président du Collège Agricole et Industriel du Mississippi; le docteur Brown Ayers, de l'Université Tulane de la Nouvelle-Orléans; le docteur W. R. Garrett, de l'Ecole Normale Peabody de Nashville; le docteur William T. Harris, commissaire fédéral d'Education; le président Harper, de l'université de Chicago; le président R. H. Jesse, de l'université du Missouri; J. H. Kirkland, de l'université Vanderbilt; le major Salomon Palmer, de l'Alabama; J. L. Holloway, de Fort Smith, Arkansas; W. E. Slayton, de la Georgie; l'honorable R. B. Fulton, du Mississipi, et l'honorable J. M. Carlisle, surintendant des écoles publiques du Texas.

Demain, à l'ouverture de la séance, le surintendant d'Etat de l'instruction Publique, Julius Jordan, et le maire Waters prononceront des discours de bienvenue. L'honorable J. R. Preston, surintendant du Mississipi et président de la Société, et l'honorable N. C. Dougherty, président de la Société Nationale d'Education répondront. Les séances auront lieu dans le grand salon de l'hôtel Eastman.

Ouragan dans le Colorado.

Presse Associée.

Denver, Colorado, 30 décembre—L'ouragan d'aujourd'hui a été un des plus terribles. A six heures du matin le vent soufflait à 45 milles à l'heure.

La vélocité s'est augmentée et a atteint pendant cinq minutes, à six heures et demie, un mille à la minute.

Toutes lignes de la Colorado Telephone Company installées dans les montagnes sont démolies.

Demandé vingt mille dollars.

Presse Associée.

Kansas City, Missouri, 30 décembre—Mme Katie Green a intenté aujourd'hui un procès en $20,000 de dommages, pour rupture de promesse de mariage, à Patrick H. Soden, un capitaliste bien connu de Kansas City.

La plaignante affirme que Soden lui a promis le mariage en septembre dernier, mais qu'il a épousé une autre femme la veille du jour fixé.

M. Soden a trois grands fils. Mme Green est âgée de 45 ans et a été abandonnée par son mari plusieurs années après l'avoir épousé pour la seconde fois.

Au Sénat des Etats-Unis.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Les commissions du Sénat ont été placées aujourd'hui sous le contrôle des républicains. Le changement dans la composition politique de ces commissions a été réalisé par l'adoption d'une résolution les reconnaissant comme les ont acceptées les comités de direction républicain et démocrate.

Les populistes, à l'exception de M. Kyle, du Dakotah du Sud, ont refusé de voter. Les républicains, ayant ainsi une majorité, ont adopté la résolution par 30 voix contre 28. M. Kyle a voté avec les démocrates contre la réorganisation. Une discussion de deux heures a suivi ce vote.

Les démocrates, sous la direction du sénateur Gorman, habilement secondé par M. Harris, ont essayé de démontrer que la réorganisation des commissions a été effectuée par une alliance entre les républicains et les populistes; maintenant que l'abstention de ces derniers, en rendant possible la réorganisation, indique leur acquiescement.

M. Gorman a déclaré que contrôle obtenu par les républicains leur donne la responsabilité de la législation.

Les populistes, par l'organe d'Allen, du Nebraska, et de Butler, de la Caroline du Nord, ont déclaré n'être d'aucune façon responsables du résultat.

Les sénateurs républicains Mitchell, président du comité de direction, Hoar, Hale, Allison et Chandler ont combattu les arguments des démocrates en déclarant avec emphase que les Populistes ont refusé de faire aucune suggestion au sujet des commissions et ont, de fait, laissé la réorganisation au point fixé par le contrôle démocratique du sénat.

Ces orateurs ont protesté fortement contre la responsabilité de la législation qui leur est laissée.

Avant le vote, Henry Cabot Lodge, sénateur du Massachusetts, qui s'est acquis une réputation brillante comme historien biographe, et a prononcé un discours sur la doctrine de Monroe.

Quoique modéré de langage, il a établi qu'à moins que les Etats-Unis n'insistent pour soumettre à l'arbitrage le différend entre la Grande-Bretagne et le Vénézuéla, ils renonceront à l'essence, à l'esprit et aux principes vitaux de la doctrine qui, a-t-il dit, est aussi essentielle à la sécurité et au bien-être des Américains que l'équilibre des pouvoirs l'est à la sécurité et au bien être des nations européennes.

L'exequatur aux consuls américains en Turquie.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Le président a répondu à une question posée par une résolution du Sénat, au sujet du refus de la Turquie d'accorder l'exequatur aux vice-consuls américains à Erzeroum et à Harpoot, pendant qu'elle l'accorde aux consuls des autres nations, par une note du secrétaire d'Etat.

M. Olney déclare que le rapport envoyé le 19 courant expose au Congrès tous les faits, mais qu'il contient une erreur en établissant que l'Angleterre et la France ont déjà des consulats à Harpoot. Les dernières avis annoncent qu'il n'y a aucun consul ou représentant étranger en cette ville.

La Perse et la Russie ont des consuls à Erzeroum. La France et l'Italie y maintiennent des vice-consuls.

La demande d'indemnité à la Turquie.

Presse Associée.

Washington, 30 décembre—Le gouvernement n'a pas encore appris si le ministre en Turquie, M. Terrell, a déjà envoyé à la Porte une demande d'indemnité pour la destruction de propriétés américaines.

Comme il est indiqué dans le rapport du secrétaire Olney au Congrès, M. Terrell a, en apprenant les actes des émeutiers à Marsovan et ailleurs, annoncé à Washington son intention de demander une indemnité dès qu'il aurait connaissance de l'étendue des pertes. Mais on ne sait jusqu'à présent à quel point est arrivé cette affaire.

L'a échappé belle.

Presse Associée.

St-Louis, Missouri, 30 décembre—Depuis plusieurs semaines, un noir d'une force herculéenne volait divers objets aux bouchers et aux revendeurs du marché Union, à St-Louis, mais il avait toujours évité d'être arrêté. Les gens du marché étaient furieux de leurs pertes.

Ce matin, le voleur a été pris au moment où il emportait deux couvertures, et aussitôt le cri de: lynchez-le! a retenti.

Plusieurs hommes ont saisi l'individu, lui ont attaché les mains, mis une corde au cou et l'ont pendu.

Mais le noir avait du courage et, la langue pendante et les yeux hors des orbites, il a, par un violent effort, brisé les liens qui entouraient ses mains, pris un couteau dans sa poche, coupé la corde qui le suspendait, est tombé et s'est enfui comme un cerf.

La foule est partie à sa poursuite, mais il s'est retourné son couteau à la main et s'est montré si décidé à lutter que les poursuivants se sont arrêtés. Il a aussitôt disparu dans une allée.

Mort d'un vice-consul.

Presse Associée.

San Francisco, 30 décembre—W. D. Catton, agent à San Francisco de W. R. Grace et Compagnie et vice-consul du Chili en cette ville, est mort aujourd'hui.

DERNIERE HEURE.

Au Mexique.

Presse Associée.

Mexico, 30 décembre—Une expédition est sur le point de partir pour le Mont Alban, dans l'Etat d'Oaxaca, afin d'étudier les ruines archéologiques et historiques de cette place.

Tempête à Vera Cruz

Presse Associée.

Vera Cruz, Mexique, 30 décembre.—Un fort vent du nord a commencé à souffler ce matin à deux heures. Un grand nombre de petites embarcations ont fait naufrage. Un théâtre a été complètement démoli. Le vapeur de la ligne Ward n'a pu entrer dans le port et a regagné la pleine mer. On pense qu'il entrera demain. Les vagues sont très hautes.

La Lettre de M. Pulitzer au Prince de Galles.

Presse Associée.

Londres, 30 décembre—Le prince de Galles a autorisé la publication du message de M. Pulitzer. Il est daté du 28 décembre et non du 30 comme il est dit dans la dépêche que nous publions plus haut.

Mort d'une actrice.

Presse Associée.

Londres, 30 décembre—Le Times annonce que Mme Sterling, l'actrice bien connue, est morte samedi soir.

Marchés Divers.

Paris, 30 décembre, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 100 francs 92 1/2 centimes à compte.

Londres, 30 décembre.—Consolidés au comptant 106 9/16, à terme 106 5/8.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 31 Déc 1895.

Indications pour la Louisiane—Temps: beau; vents du nord-est.

Température du 30 décembre 1895.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	40	4
Midi	44	6
3 P. M.	46	7
6 P. M.	44	6

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Marie Louise Tiblier vs Félix Tiblier—$1250 sur des billets.

N. H. Henderson et autres vs Sun Mutual Ins. Co.—$5007 50 sur une police d'assurance.

Geo. R. Finley vs. Lucien N. Brunswig—$5,000 sur un contrat.

Vve Wm. Kels vs. Mme Mary L. Gasquet—$1,900 en dommages.

Les successions de Martin Rehage et Elizabeth Georgette Meugneau Vve Jas. X. Porter, ont été ouvertes.

Cour Criminelle de District.—Section A.—Juge J. H. Ferguson.—Condamnations:

Squire Thomas—actes de violence; 2 mois de prison.

Andrew Robertson, Anthony Victor et Oscar Wiesman—larcin; 3 mois de prison.

Annie Green—actes de violence; 3 mois d'emprisonnement.

Ont plaidé non coupables:

Dominick Chedda et Harry Glover, actes de violence.

Affaires remises:

Lattie Belson, larcin; Nicholas Kraemer, meurtre.

Nolle prosequi:

Jos. Beard, faux.

Cour de Circuit des Etats-Unis—Juge Parlange.—Sur motion de M. B. H. Miller, avocat de la New Orleans Canal and Banking Co., et de la Canal Bank, cette dernière a été substituée en lieu et place de la première, dans l'affaire A. W. Smith contre la New Orleans Canal and Banking Co.

Dans l'affaire Geo. G. Whitney et Badger, receveurs de la compagnie d'éclairage électrique contre la Louisiana National Bank, celle-ci a demandé:

1°. Que la compagnie d'éclairage soit mise en demeure de remplir exactement son contrat.

2. Que la ville de la Nouvelle-Orléans paie à la défenderesse la somme de $2,500, qui lui est due en vertu du contrat signé par elle, pour le mois de novembre.

3. Que l'injonction interdisant le paiement de cette somme, soit annulée et que les receveurs soient autorisés à prendre toutes les mesures convenables, pour le recouvrement de cette somme.

4. Enfin, que la pétition des receveurs soit rejetée.

Affaire John P. Baldwin et H. Kennyson, commissaires et receveurs de l'ex-compagnie Leeds.—au sujet d'une réclamation d'une somme de $127.47 dans la poursuite de S. J. Batchelder contre la Isabella Lumber Co., le juge Parlange a ordonné que l'on remit l'examen de l'affaire à l'expert Geo. C. Préot.

Première Cour de Police Correctionnelle—Mary Brady, Bessie Hawks, Lottie Cain, John Epps et Ben Hall—ivresse et allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Frank Bell—ivresse; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Frank Arthur et Beverly Grayson—bataille et bris de paix; $15 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

John Thomas—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Geo. Washington—attaque et blessure; $1500 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Chadwick Randsey et Fannie Armstrong—ivresse et bris de paix; $2 50 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

T. Coleman, J. W. Boyd, Geo. McDonald et Betta Lewis—allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Ernest Styken et Thos. Hart—violation de l'ordonnance 5046; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Geo Crawford, bris de paix; Walter St-Claire, actes de violence; Joseph Quigley, méfaits; Thos McCormick, larcin; Louis Frederick, méfaits; Hy. Jones, attaque à main armée; Geo. Wheeler, alias James Davis, vol.

Accident fatal.

Callie Wilson, un garçon de 18 ans, se rendait à la chasse, hier après-midi, vers deux heures dans les environs d'Oyka, Miss., lorsqu'au moment où il enjambait un ruisseau, son fusil s'est accidentellement déchargé et l'a blessé au-dessous du bras gauche.

Wilson a été placé aussitôt sur un train de l'Illinois Central, en route pour la Nouvelle-Orléans, mais il est mort avant d'arriver.

Le corps a été conduit chez M. P. J. McMahon, entreneur de pompes funèbres.

Mort de M. Nelvil Lebeuf.

Il vient de s'éteindre, hier, à midi, à l'âge de 64 ans un homme qui, sorti d'une excellente famille créole-française, s'était conquis à la Nouvelle-Orléans et dans les environs une situation enviable et une réputation excellente. Né à Algiers, le regretté M. Nelvil Lebeuf avait été envoyé par ses parents en France pour y achever ses études; puis il était revenu dans son pays pour faire le commerce de coton. Mais sa vocation l'appelait ailleurs, au milieu des champs où il était né. Il s'adonna à l'agriculture et resta jusqu'à sa mort un de nos meilleurs planteurs.

Il avait épousé Mlle N. Fortier, fille de M. Florent Fortier, de la paroisse St-Jacques, dont il avait eu six enfants: deux fils, le Dr Louis G. Lebeuf, et M. Florent Lebeuf; et quatre filles, Mme J. E. Fortier, Mme Dr C. W. Settoon, et Miles Louise et Lucie Lebeuf.—Un nouveau vide qui se fait dans les rangs créoles qui s'éclaircissent de plus en plus.

Nous envoyons à la famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

Le sursis en faveur de Dudoussat rejeté par le gouverneur.

Le juge Ferguson a reçu, hier matin, du gouverneur Foster, une communication, dans laquelle il lui déclare qu'après examen de l'affaire, il ne trouve aucun motif valable pour surseoir à l'exécution de la sentence qui frappe l'ex-conseiller municipal Dudoussat.

Le gouverneur refuse d'accorder le sursis demandé, et il en a averti, dit-il, l'avocat de Dudoussat. C'est au lit, où il est retenu, ajoute-t-il, par la maladie qu'il a écrit cette note.

Le juge Ferguson a, à midi 45 minutes, envoyé au shérif Remy Klock l'ordre d'exécuter la sentence. On sait que Dudoussat est condamné à trois ans de pénitencier. Le shérif Klock a l'intention de transférer son prisonnier, samedi prochain, à Baton Rouge.

L'avocat de Dudoussat, M. A. Smith, est allé à la cour prendre copie de l'acte d'accusation. On suppose qu'il a trouvé un moyen de venir au secours de son client, et qu'il fera un nouvel appel à la Cour Suprême.

Henri Bier devant le Grand Juri.

Hier, le public qui, d'ordinaire, rôde autour des cours, apprit avec surprise que le grand juri qui, pensait-on, ne devait pas siéger avant le 2 janvier était en séance spéciale. Que se passait-il donc? Bientôt on vit arriver Henri Bier. Il venait de la prison de Paroisse pour comparaître devant le grand juri. Il court des bruits étranges à ce sujet et l'on s'attend à quelque nouvelle à sensation dans quelques jours.

L'avocat-général a été mandé vers midi. Il s'agit, paraît-il, de s'enquérir des motifs qui ont engagé M. Bier à faire ses aveux devant le juri Lafaye.

Depuis 11 heures 20 jusqu'à 1 heure 40 minutes de l'après-midi, M. Bier est resté devant le grand juri.

Nouvel ajournement de l'affaire Kramer.

M. Kramer est, comme on le sait déjà, accusé d'avoir assassiné Mme Mary Cooney et de lui avoir coupé la gorge avec un rasoir. L'affaire devait être jugée, il y a deux semaines; mais l'avocat de l'accusé, M. James J. Dowling, se trouvant alors malade, l'affaire a été ajournée. M. Dowling n'étant pas encore complètement remis les débats ont été ajournés de nouveau, hier.

L'Ajournement de l'Affaire Caruso.

A tort ou à raison, on a reproché au juge Ferguson d'avoir ajourné l'affaire Caruso. Voici ce qui s'est passé. Pendant que le juge s'était trouvé à Shreveport, on avait disposé de toute la semaine du Jour de l'An, à l'exception du jour même. Cette semaine, tout à fait exceptionnelle dans l'année, se trouvait extrêmement chargée.

La semaine dernière, un des commis de cour, est venu demander au juge de reporter au jeudi et au vendredi de cette semaine les affaires qui avaient été fixées aux jours précédents. C'était deux jours de repos que l'on demandait pour les jurés dont presque tous les membres sont des marchands.

L'ajournement a été accordé par lui, d'autant plus naturellement que la semaine du jour de l'an est généralement une semaine de vacance pour les Cours.

Volée.

A onze heure, hier matin, Mme Simon Baker domiciliée rue Montégut, 1019, se trouvait rue du Canal en face du magasin de M. A. Schwartz, quand deux individus en passant près d'elle lui ont arraché son porte-monnaie contenant $20. Le signalement des filous a été donné à la police.

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

15 nov—Dim Mar Jeu[illegible]

Suicide.

Vers onze heures, dimanche soir, Daniel Perkins, garçon de couleur, s'est suicidé, à l'hôpital, en se jetant d'une des fenêtres du troisième étage, hauteur d'environ 60 pieds. La mort a été instantanée.

Perkins est arrivé à la Nouvelle-Orléans, ces jours derniers, de Vicksburg, Miss., et a été admis à l'hôpital, souffrant d'une pneumonie.

Collision.

Une collision a eu lieu hier après-midi, vers cinq heures, à l'angle des rues Thalie et 8 Peters, entre le char électrique No. 196 et un wagon que conduisait Adrien Nunez.

Ce dernier jeté à terre a été blessé au corps et à la tête. Dommages, $5.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendie.—A sept heures hier matin, un feu dont on ignore l'origine, a été découvert dans une maison rue Sud Remparts, au No 2114, occupée par M. Alphonse McCrea. La bâtisse assurée $950 à la compagnie Sun Mutual a été totalement détruite.

Deux maisons voisines appartenant à Mme Henry Oatman ont été endommagées pour environ $200.

Vols.—Entre une et deux heures, hier matin, la vitrine du magasin d'épiceries de Pierre Haurie, à l'angle des rues Villeré et Ursulines, a été brisée par deux individus inconnus qui en ont enlevé des objets évalués à $5.

—Ces jours derniers, des voleurs se sont introduits dans la laiterie de M. Jos. Lacoste, à l'intersection des rues Washington et Broad, et ont fait main basse sur une charrette évaluée à $140.

—Hier matin, entre une et quatre heures, un individu, en escaladant une barrière, s'est introduit dans le magasin d'épiceries de Nicholas Lopez, rue Toulouse No 1043, et y en a enlevé des provisions pour une valeur de $109.

Arrestation—John Thomas, couleur, a été arrêté hier matin, à sept heures, à l'angle des rues Poydras et Remparts, par les détectives Dale et Rainey. Il avait une montre en or en sa possession, que les détectives supposent avoir avoir été volée.

THEATRES

Grand Opera House.—"Don César de Bazan," les "Trois Mousquetaires,"—voilà deux pièces qui sont on ne peut plus populaires; elles sont jouées, de plus, par un homme qui porte un grand nom, Salvini, un des meilleurs tragédiens du siècle.

Les deux rôles de Don César et de d'Artagnan vont très bien à Alexandre Salvini; il y est chez lui et il y déploie des qualités rares sur la scène américaine. C'est bien l'homme de cape et d'épée, tel que le rêve le public.

Aussi, lui a-t-on fait, le deux premières soirées, un excellent accueil. Il est, d'ailleurs, très bien entouré par Francœur qui, dans "Don César de Bazan," joue le rôle de Don Jose, par Mlle Adelaïde de Fitz Allen, qui tient le rôle de Maritana et par Mlle A. W. Forrest, qui fait merveille dans le rôle de la marquise. Voilà une semaine qui commence bien et qui sera fructueuse pour le Grand Opera House.

Ce soir, de nouveau, "Les Trois Mousquetaires."

St-Charles.—Le Docteur ou plutôt "Prof. Syntax" que nous donne, cette semaine, le St-Charles, est un opéra comique fort amusant dans lequel le principal rôle est tenu par l'auteur, à la fois compositeur, acteur et chanteur, M. de Wolf Hopper, lequel est doué d'une fort belle voix de basse taille, dont il sait se servir habilement. Comme dans tous les opéras bouffes, le dialogue domine dans le "Dr Syntax. Heureusement tout cela est très bien débité par l'auteur et par les interprètes dont il a su s'entourer. On a beaucoup applaudi un ténor, Edmond Stanley, qui est l'heureux possesseur d'une jolie voix.

Il faut ajouter que le célèbre "Dr Syntax" exerce sa noble profession dans un pensionnat de demoiselles, ce qui permet à l'auteur d'exhiber une assez complète collection de jolis minois qui ne sont pas la moindre attraction de la pièce.

Académie de Musique—"Shore Acres" est, incontestablement, une des meilleures comédies qu'on ait jamais donnée sur la scène américaine. Pas de coups de théâtre, pas de ces scènes repoussantes qui sont pour un certain public une trop grande attraction. C'est la peinture de la simple et touchante vie de campagne, dégagée des gros incidents qui remplissent d'ordinaire les mélodrames.

M. Archie Boyd est excellent d'un bout à l'autre de la pièce, il y est la personnification de la droiture, de la noblesse des sentiments. Il a été fort applaudi et y a obtenu un très grand succès, bien mérité, nous devons le dire. La pièce est fort bien montée et la troupe fort nombreuse qui entoure l'acteur principal a été fort habilement composé.

Ce soir et toute la semaine, "Shore Acres".

Confiserie Manessier.—A l'occasion de la fête du premier de l'An et des réceptions qu'elle occasionne, nous ne saurions assez recommander à nos lecteurs la Confiserie Manessier qui s'est conquis, parmi nous, depuis plus d'un demi siècle, une renommée tout-à-fait exceptionnelle. Située actuellement au coin des rues Royale et St-Pierre. Elle est, assurément, le plus élégant salon de confiserie qu'il y ait dans le quartier français. On y a surtout conservé précieusement les grandes traditions du fondateur de la maison. Il n'y entre, il n'en sort que tout ce que l'on peut trouver de plus fin, en fait de fruits glacés et cristallisés, de bonbons, de friandises de toute sorte. Aucune maison n'ordonne mieux un repas et n'exécute avec plus d'habileté et de célérité les commandes, non seulement pour la ville, mais aussi pour la campagne.

Quoi qu'en dise ou quoi qu'en fasse, c'est encore là, dans ce quartier, tant délaissé, qui s'étend, de la Cathédrale à la rue Canal, que les vrais gourmets et les connaisseurs viennent se faire servir. Tout y a un goût de "revenez-y" qu'on ne trouve guère ailleurs.

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux, et guérit la maladie.

Her Face

was her Fortune—Why? Because she made it perfect by the constant use of

HEISKELL'S SOAP.

Heiskell's soap stimulates sluggish pores to healthy action, thus producing a clear smooth skin, free from all blemishes.

HEISKELL'S OINTMENT

cures permanently all forms of Skin Disease. For Tetter, Eczema or Ring Worm, it has no equal. Quickly removes Pimples, Black Heads, etc.

Sold by Druggists or sent by mail. Ointment, 50 cts. per box. Soap, 25 cts. Send stamp for free sample of Soap.

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., 531 Commerce Street, Philadelphia.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 31 DECEMBRE 1895.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M

Pearl River—COLUMBIA, à 5 P M

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M

St-Louis—CITY OF HICKMAN, à 5 P M

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 3 Commencé le 26 décembre 1895.

FILLE de PRINCE

PAR PIERRE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

II

CHEF DU NOM ET DES ARMES.

(Suite.)

—Aimée, c'est possible. Loyalement?.... Vous allez vous apercevoir bientôt que vous nourrissez à cet égard de bien folles illusions.

—Si votre abominable influence l'emporte, monsieur! Mais je jurerais, devant Dieu même, que Michel m'aimait loyalement lorsque je me suis donnée à lui! Mais oserez-vous bien me dire, à moi, que Michel m'a trompée?.... Et si notre mariage a été clandestin, il n'en a pas moins été sincère, de sa part comme de la mienne! Vous pouvez, à force d'argent, d'intrigues, suborner des [illegible] faire déclarer que notre [illegible] nulle; cela n'empêchera [illegible] Michel et moi de nous considérer toujours comme mariés, sincèrement, honnêtement, religieusement!

—Hum!.... hum!.... Ces jolis petits princes russes sont, décidément, de fameux séducteurs pour que les femmes croient en eux, à ce point, à la veille même d'être abandonnées!

—Je vous défends de dire cela!

—Il faut pourtant bien que je vous dise la vérité. Je vous y prépare de mon mieux; mais sapristi! ça n'est pas commode avec vous!

Marie étendit énergiquement son bras vers la porte. Mais lui, parfaitement calme:

—Non! n'essayez pas de me chasser! Vous savez bien, au fond, que vous dèvez m'entendre jusqu'au bout! Tant pis pour vous, si vous avez agi comme une fille de petits bourgeois qui devenue institutrice dans une grande famille, se laisse sottement séduire par le fils de la maison!....

Et il eut encore un regret rétrospectif.

—Ah! si vous m'aviez écouté quand je vous montrais les dangers de cet amour, quand j'essayais de vous mettre en garde contre cet homme qui, à trente-deux ans, a mené une pareille vie! Car ces ces êtres-là ne savent pas faire autre chose que de jeter l'argent par les fenêtres et abuser des innocentes qui croient à leurs serments! Oh! pour vous ç'a été plus sérieux! Sept ans, environ...., Il est vrai qu'il ne s'est pas privé de distraction.

—Je vous défends de le calomnier!

—Vous défendez toujours... Est-ce qu'on peut quelque chose contre la vérité? Malheureuse! Vous croyez toujours à sa tendresse, à la sincérité, à la réalité de votre mariage; vous vous imaginez qu'à force de soumission, de douceur, vous allez vaincre la princesse douairière? Et moi, je viens, au nom de celui que vous considérez comme votre époux, vous annoncer, de sa part, que tout est fini entre vous....

—Dieu!

Une seconde, Marie crut qu'elle allait s'évanouir; son cœur cessa de battre, son visage devint blême.... Mais elle puisa de l'énergie dans le regard de triomphe que lui jetait Kreuzberg.

—Vous mentez! bégaya-t-elle d'une voix étranglée. Vous mentez!

Et elle levait presque la main sur lui. Il frémit un peu.

Puis, tirant son portefeuille:

—J'ai là un certain nombre de lettres de lui; préférez-vous que je vous les laisse ou que nous les lisons ensemble?.... Elles se résument, d'ailleurs, en deux points principaux: le premier, je le répète, c'est que tout est irrémédiablement fini entre vous, que vous ne le reverrez jamais! Il ne veut cependant pas que vous conserviez un mauvais souvenir de lui; il espère que vous reconnaitrez vous-même, de bonne grâce, dans une lettre dont vous et moi nous étudierons les termes, que votre mariage ne vous engage ni l'un ni l'autre, que vous lui rendez son entière liberté; et de son côté, il assurera votre avenir et celui de sa fille....

—Un marché! un tel marché, à moi?.... On ose m'offrir cela, à moi, à moi?....

Les yeux de Marie, en ce moment, lançaient des éclairs. Et Kreutzberg ne put s'empêcher de trembler en répliquant:

—C'est que, dans le cas où cette convention, et non ce marché, ne vous conviendrait pas, j'aurais le regret, muni de pleins pouvoirs du prince Michel Serenoff, de vous enlever l'enfant qu'il a eue de vous et dont il est très régulièrement le père, tandis que vous, légalement, ainsi que je vais avoir l'honneur de vous l'expliquer, vous n'êtes rien pour elle!

—M'enlever Natacha?.... Vous êtes fou!.... M'enlever Natacha!

—Mon Dieu, oui, madame! Vous n'avez pas d'autre alternative, et vous allez vous en rendre très facilement compte vous-même, que de céder à la volonté de mon maître et cousin, le prince Michel Serenoff.... ou de perdre votre fille!

III

LE MESSAGER DE MALHEUR.

Durant quelques minutes, Marie de La Mothe-Ardent fut secouée d'un éclat de rire strident, nerveux, au milieu duquel éclatait, avec quelque chose de sauvage, ce cri:

—Ma fille!.. Me voler ma fille!... Mais vous êtes fou!....Me prendre ma Natacha!.... Vous êtes fou!....

Kreuzberg, qui avait déjà liquidé cinq ou six liaisons de son maître et cousin,—ainsi qu'il appelait, dans une rancune aussi railleuse que respectueuse, le prince Michel Serenoff, — ne se troublait aucunement. Il se disait que le morceau était dur à enlever, et voilà tout! Mais il s'y attendait.

Lorsque Marie de La Mothe Ardent, épuisée par son rire, par sa colère, s'affala à demi sur le divan, balbutiant encore: "Me voler ma fille.... ma fille!....", il interrogea:

—Maintenant que la crise est passée, pouvons-nous causer sérieusement? Et voulez-vous bien prendre connaissance de cet extrait de l'état civil du registre des naissances de la mairie du huitième arrondissement de Paris?

Il lui tendit une feuille de papier timbré.

Et elle, le parcourant tout de suite, disait:

—Eh bien.... eh bien.... qu'y a-t-il donc? C'est l'extrait de naissaissance de Natacha.... en français: Nathalie!.... Et après? Après.... Vous osez dire que nous ne sommes pas mariés, lorsqu'elle est déclarée la fille du prince Michel Serenoff?

Il répliqua tranquillement:

—Que vous lisez mal, madame! Ou que vous vous rendez peu compte de la valeur des mots, des phrases qui sont sous vos yeux!... C'est la première fois, évidemment, qu'une semblable copie vous est présentée?

—Mais naturellement! En quoi en aurais-je eu besoin jusqu'ici?

—Et vous n'y cherchez que des noms, que ce qui flatte votre manie. Veuillez donc lire, attentivement, que Natacha a été déclarée, devant l'officier de l'état civil du huitième arrondissement, comme *l'enfant naturelle, reconnue, du prince Michel Serenoff*, née de lui et de.... Tenez, là, à cette ligne.... de MÈRE INCONNUE....

—Mais ce n'est pas possible!.... Mais c'est une infamie! s'écria Marie en froissant le papier; mais des choses semblables ne peuvent pas être permises!.... Comment, lorsqu'une mère, encore anéantie par la douleur, ne peut quitter son lit sans risquer sa vie, des fonctionnaires acceptent?....Et des hommes osent faire?.... Et Michel, Michel aurait fait cela?.... Ah! c'est vous qui l'avez conseillé! Vous étiez à Paris, à ce moment... Mais je ne veux pas croire!.... Non! non! Cent fois non!

Kreusberg caressa sa large barbe blonde; et toujours calme:

—Ma belle Marie, vous vous usez en cris, en indignations, comme la plupart des femmes, d'ailleurs. Vos accents de révolte sont très beaux, mais ils me font un peu l'effet des élans d'un cheval de race qui s'épuiserait dans les essais et perdrait toutes les courses. Les faits sont les faits; il n'y a rien à y changer; et il ne nous reste qu'à en examiner les conséquences. Vous êtes arrivée à une des situations les plus effroyables dans lesquelles puisse se débattre une femme. Et ce qui se passe entre vous et moi, ce matin, dans cette banale chambre d'hôtel, n'est que le résultat, le dernier acte d'un drame qui se déroule depuis sept ou huit ans, avec un prologue qui en a duré vingt et dans lequel vous avez toujours été la plus aveugle et, si vous voulez, la.... plus innocente victime.

Marie, un peu plus maîtresse d'elle-même maintenant, se redressait, fixait un regard à la fois hautain et résigné sur Kreuzberg, le regard de l'innocent comparaissant devant des juges par qui il se sait condamné d'avance. Elle dit:

—Je tâcherai de ne plus vous interrompre, monsieur.

—Cela sera préférable, madame; mais si quelqu'une de mes paroles ne vous paraissait pas claire, interrogez-moi. Je tiens à ce qu'il ne reste aucun doute dans votre esprit. Tout d'abord, vous n'avez jamais été mariée. Lorsque, avec la plus folle imprudence, semblable, hélas! à celle dont madame votre mère avait fait preuve en pareille circonstance, vous avez quitté le château de Novograd pour suivre le prince Michel, on vous a bien donné, dans une pauvre église de village perdu, un simulacre de bénédiction religieuse. Le prince ne pouvait évidemment traiter comme une grisette quelconque une demoiselle de La Mothe-Ardent; mais cette cérémonie est d'autant plus entachée de nullité que vous seule avez signé sur le registre du pope.... Oui, voilà de quoi le prince est capable.... votre joli prince Michel!

Et, comme Marie ne pouvait surmonter un soubresaut:

—Vous n'avez jamais voulu me croire lorsque je vous disais que cet homme n'avait jamais connu aucun préjugé, et que en sa vie il n'avait jamais fait et ne ferait jamais que le mal! Donc, tandis que, dans votre générosité, vous donniez une belle offrande au pope, le prince se penchait sur le registre, avait l'air de signer, ne signait rien du tout, refermait le registre; et, cinq minutes plus tard, vous repartiez au galop de vos trois chevaux....

—Mais ce n'est pas possible, monsieur! Il faudrait que le pope ait été complice! Un homme de Dieu capable d'une telle infamie! Elle essayait de se raccrocher à la moindre branche.

Kreuzberg dit:

—Mon Dieu, madame, j'ignore si le pope fut complice. Les popes sont de bien pauvre gens! Celui ci dépendait du prince. La civilisation moderne n'a pas encore pénétré dans toute la Russie, et il y existe encore, par-ci par là, des seigneurs tout-puissants. Le prince eût-il signé, d'ailleurs, que l'acte n'en serait pas moins nul pour une seconde raison, particulièrement pénible, que je vais avoir le regret de vous apprendre: c'est qu'il y a eu erreur sur la personne, sur votre personne. Ceci est un point que le prince et moi connaissons seuls et que nous nous sommes bien gardés d'avouer à la princesse douairière, car alors elle n'eût plus eu aucun ménagement pour vous: c'est que vous ne vous appelez nullement Mlle de La Mothe-Ardent.

A continuer.